Avant-propos

Cette étude intervient à un moment clé pour le Maroc. Le pays a introduit, en 2015, une vision ambitieuse pour son système d'éducation, la « Vision Stratégique 2030 de l'éducation », et en 2016, des projets importants pour sa mise en œuvre. L'objectif de la Vision 2030 est de consolider les acquis des décennies passées en termes d'accès à l'éducation et d'assurer un apprentissage de qualité pour les élèves marocains quels que soient leurs milieux socio-économiques. La Vision accorde également une place centrale à la mise en place d'un cadre d'évaluation cohérent capable d'informer les acteurs éducatifs et d'assurer leur responsabilisation pour atteindre les objectifs fixés. C'est dans ce contexte que la présente étude vise à fournir au Maroc les outils nécessaires pour la mise en œuvre de ce cadre d'évaluation.

Les examens du cadre d'évaluation de l'OCDE ont été lancés en 2013 pour répondre aux besoins des pays de mieux comprendre les pratiques et politiques d'évaluation ayant un impact sur les apprentissages et bénéficier d'une approche comparative internationale et du savoir-faire de l'OCDE en la matière. L'OCDE a aujourd'hui réalisé plus de 20 examens du cadre d'évaluation et le Maroc est l'un des premiers pays non-membres de l'OCDE à y participer.

Ce rapport est l'aboutissement d'un travail de deux ans de coopération entre le Maroc et l'OCDE. Il présente les recommandations de l'Organisation au Maroc pour développer son cadre d'évaluation et renforcer les apprentissages dès les premières années du primaire. Il aborde les quatre domaines de l'évaluation que sont l'évaluation des élèves, des enseignants, des écoles et du système éducatif, et analyse comment l'amélioration de chacune de ces composantes contribue à promouvoir les objectifs de la Vision. En particulier, le rapport met l'accent sur comment ces quatre domaines de l'évaluation contribuent à soutenir les efforts du Maroc pour améliorer l'apprentissage des élèves dans les premières années du primaire afin d'éviter le décrochage scolaire et l'abandon.

Cet examen s'inscrit dans le cadre du Programme-pays Maroc de l'OCDE. Le Programme-pays est un nouvel outil de l'OCDE permettant à certaines économies partenaires de tirer profit de l'expertise et des bonnes pratiques de l'OCDE, de renforcer leurs institutions et les capacités pour des réformes publiques réussies. Le Programme-pays Maroc inclut 17 examens des politiques publiques, l'adhésion à 9 instruments juridiques de l'OCDE et une participation renforcée à 9 Comités de l'OCDE. En éducation, en plus du présent examen du cadre d'évaluation, le Maroc participe pour la première fois à l'enquête phare de l'OCDE sur les apprentissages des élèves de 15 ans, l'enquête PISA. L'OCDE et le Maroc ont aussi conjointement organisé un colloque visant à promouvoir l'innovation pédagogique au Maroc.

Avant tout, nous espérons que les recommandations de ce rapport soient utiles au Maroc pour mettre en œuvre des réformes lui permettant de développer un cadre d'évaluation cohérent au service de l'amélioration des apprentissages et d'atteindre les aspirations de la Vision 2030.

Remerciements

L'équipe en charge de l'examen tient à remercier vivement le Gouvernement Marocain et en particulier le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS) et les services du Chef du Gouvernement pour leurs contributions au projet. L'examen a été mené avec le soutien constant et l'excellente coopération de Mohammed Sassi, Directeur du Centre National de l'Évaluation, des Examens et de l'Orientation (CNEEO); Hafida Kach, coordinatrice nationale de l'examen et Chef de service de l'élaboration et de l'organisation de l'évaluation des apprenants, CNEEO. Cet examen s'inscrit dans le cadre du Programme-Pays Maroc de l'OCDE coordonné au niveau national par Abdelghni Lakhdar, Conseiller économique du Chef du Gouvernement. Mohammed Mirisse et Abderrazak Mourchid, coordinateurs nationaux pour les projets éducations du Programme-pays Maroc ont fournis un appui précieux à ce projet.

L'équipe remercie les membres du comité de rédaction du Rapport National de Base (RNB) qui a servi de base de travail pour l'examen et les participants aux deux ateliers de discussion organisés le 17 octobre 2017 et le 20 mars 2018 à Rabat pour leurs commentaires précieux qui ont permis d'enrichir le rapport.

L'équipe de l'OCDE souhaite aussi exprimer sa gratitude à l'ensemble des institutions ayant participé aux deux visites de terrains. En particulier, nous souhaiterions remercier l'Inspection Générale des Affaires Pédagogiques et les Directions Centrales du Département de l'Éducation Nationale, l'Instance Nationale d'Évaluation et le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation Professionnel, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et les Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation Professionnelle (AREF) de Casablanca-Settat, Rabat-Salé, Marrakech-Safi et Tanger-Tétouan Al-Hoceima, les syndicats de l'enseignement, la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université Mohammed V, les Centres Régionaux des Métiers de l'Enseignement et de la Formation de Rabat et Casablanca, les associations d'enseignants, la Fondation Zakoura, les organisations membres du consortium éducation des donateurs internationaux au Maroc, en particulier, l'AFD, USAID, la Délégation de la commission Européenne et JICA, ainsi que les bureaux nationaux de la Banque Mondiale, l'UNICEF et l'UNESCO. Nous remercions vivement les établissements scolaires, les inspecteurs pédagogiques et les enseignants des AREFs de Casablanca-Settat, Rabat-Salé, Marrakech-Safi et Tanger-Tétouan Al-Hoceima pour leur accueil chaleureux lors de nos visites.

Nous remercions Kim Salmutter qui a fourni un appui précieux pour la traduction de documents et la navigation de base de données. Au sein du Secrétariat de l'OCDE, nous remercions Sakshi Mishra pour son appui à l'analyse statistique et Sara Gouveia qui a coordonné le processus de production et Manon Thiebaux qui a apporté un appui administratif au projet. Nous remercions vivement Andreas Schleicher, Directeur de l'éducation et des compétences, Paulo Santiago, Chef de la Division Conseil et mise en œuvre des politiques éducatives et Claire Shewbridge, analyste à la Direction de l'éducation et des compétences pour leurs conseils et commentaires précieux.

L'équipe de l'Examen était dirigée par Elizabeth Fordham, Secrétariat de l'OCDE, coordonnée par Hannah Kitchen et Soumaya Maghnouj (Secrétariat de l'OCDE) et incluait Julie Bélanger (RAND), Marguerite Clarke (Banque Mondiale) et Isobel McGrégor (consultante internationale et anciennement Inspectrice de Sa Majesté en Ecosse)

Extrait de:

OECD Reviews of Evaluation and Assessment in Education: Morocco (Abriged Version)

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/9789264301818-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Maghnouj, Soumaya, et al. (2018), « Avant-propos », dans OECD Reviews of Evaluation and Assessment in Education: Morocco (Abriged Version), Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264301832-1-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

